

# La sobriété au cœur de la transition vers une société neutre en carbone, selon l'Ademe

14 janvier 2022

L'Agence de la transition écologique (Ademe) a diffusé, début décembre 2021, son exercice de prospective Transitions 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat. Il dessine quatre trajectoires de transition pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 fixé par la loi énergie et climat (2019). Ce travail a mobilisé pendant deux ans plus d'une centaine d'experts.

Ces quatre scénarios (figure ci-dessous), avec leurs cohérences internes et interdépendances entre secteurs, abordent des domaines jusque-là peu étudiés, selon les auteurs, dans les prospectives climatiques : évaluation et disponibilité de la biomasse, puits de carbone biologiques et technologiques, transformation des systèmes productifs avec l'évolution de la demande, etc. Ces archétypes fournissent des éléments d'évaluation des défis sociaux, économiques, environnementaux et techniques associés à la transition.

Les 4 scénarios explorés par l'Ademe



Source : Ademe

La sobriété, l'efficacité énergétique et la modification radicale des modes de vie et des systèmes productifs sont les principaux leviers mentionnés par ces scénarios pour atteindre la neutralité carbone. Selon cette prospective, y parvenir repose sur des paris forts, aussi bien sur le plan humain que technologique. Toutes les voies sont difficiles et nécessitent une planification des transformations, associant État, collectivités territoriales, acteurs économiques et citoyens.

Les forêts et l'agriculture sont, selon l'Ademe, des secteurs prioritaires pour lutter contre le changement climatique *via* trois leviers : le stockage du carbone, la production de biomasse et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une politique active de développement des puits agricoles et forestiers est nécessaire, et une transformation agricole n'est pas possible « sans transition alimentaire et transition énergétique concertées ». Pour accomplir cette transition, il serait nécessaire de mieux protéger les sols, réduire les cheptels tout en augmentant leur

durabilité, accompagnant une alimentation moins carnée. Sont aussi identifiés le développement de la résilience des territoires (projets alimentaires territoriaux, diversification des productions), l'adoption d'une politique cohérente aux frontières, une meilleure coordination des politiques agricoles. Il s'agirait également d'évaluer localement les disponibilités actuelles et futures en eau, et les impacts potentiels du changement climatique.

L'évolution de l'alimentation, de la production forestière et industrielle, ainsi que celles des usages de la biomasse (production d'énergie, usages non alimentaires) sont abordées de manière détaillée. De plus, de nouvelles études et exercices de vulgarisation seront produits courant 2022 pour alimenter le débat public à l'occasion des prochaines échéances électorales.

Cécile Poulain, Centre d'études et de prospective

Source : [Ademe](#)